le franco albertain

Mercredi le 8 septembre, 1971. vol. 4. No. 41



Julien Forcier, directeur artistique.

Le Téâtre Français d'Edmonton entreprend sa deuxième saison.

voir page 7

Les Chantamis reprennent les répétitions

voir page 14

La vie française à Calgary

voir page 5

Lettre de Remerciement

Chers amis albertains,

Après un merveilleux voyage, au pays de l'or noir, Les Petits Chanteurs de Granby désirent aujourd'hui offrir à tous leurs aimables hôtes, les remerciements sincères pour l'accueil sympathique et la généreuse participation à leurs activités. Nous sommes revenus enchantés et enrichis grâce à vos multiples agapes amicales et à vos francs contacts.

Ce voyage dans l'Ouest tant de fois rêvé par tous, est devenu une réalité remplie d'heureux moments et de scènes inoubliables. Que dire maintenant des nouveaux liens d'amitié ? Ils ne sont pas prêts de se briser, croyez-le, et comme le dit si bien la chanson: on entend battre les coeurs à l'unisson...

Encore une fois mille mercis et au plaisir de se revoir.

Les Petits Chanteurs de Granby

par: M. Vianney Laliberté pr.s.

L'Association canadienne Française de l'Alberta

accorde sept Bourses dans le but d'aider des étudiants francophones à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

Les jeunes qui désirent se porter candidat (e)s à ces Bourses doivent s'adresser au:

Secrétaire de l'A.C.F.A.
10008 - 109e Rue,
Edmonton, Alberta.

qui se fera un plaisir de leur envoyer une formule. Ces formules, dûment remplies, doivent être retournées au Secrétariat, avant le 30 septembre.

Le choix des bénéficiaires de ces Bourses sera décidé par un comité de sélection, nommé par l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A.

Graduation à Falher

voir page 3

L'Agriculture en Alberta

voir pages 8 et 9

Subventions à des universités et organismes canadiens pour la recherche sur le charbon

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, l'honorable J.J. Greene, a annoncé aujourd'hui que des subventions d'un montant global de $100,000 sont mises cette année à la disposition des universités et organismes canadiens pour la recherche sur le charbon. De cette somme, $49,000 ont déjà été accordés à deux organismes de recherche et à une université.

Le but de ces subventions, a précisé M. Greene, est de favoriser l'acquisition de connaissances et de susciter l'intérêt pour la recherche et le développement dans le domaine du charbon chez un plus grand nombre de professionnels au Canada. Il a expliqué que nous devons veiller à l'utilisation optimale à long terme de nos ressources houillères pour répondre à la demande accrue de charbon pour les usages métallurgiques et la production d'électricité, tant sur les marchés canadiens que sur les marchés extérieurs. En même temps, a-t-il ajouté, nous devons nous assurer que nous possédons des réserves de charbon suffisantes pour la consommation future.

Les subventions appuient des programmes de recherche effectuée en collaboration dans les universités et les organismes de recherche qui assument eux-mêmes la plus grande partie des coûts. Les demandes proposant des études sur le charbon sont étudiées par des dirigeants du ministère de l'énergie, des Mines et des Ressources et par des membres du Comité consultatif canadien de la recherche sur le charbon afin d'en déterminer l'opportunité et d'éviter le chevauchement au Canada et à l'étranger.

C'est la première année que ces subventions sont accordées par le Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. Elles étaient administrées par l'Office fédéral du charbon au cours des années 1960 et ont atteint leur plus haut sommet en 1969-70 alors qu'elles se sont élevées à un total de $75,000.

Les subventions accordées jusqu'ici au cours du présent exercice financier appuient cinq entreprises de recherche.

Deux subventions d'un montant global de $15,000 ont été accordées au RESEARCH COUNCIL OF ALBERTA. Une des entreprises de recherche subventionnées a pour but l'enrichissement du charbon métallurgique de qualité inférieure afin qu'il puisse être inclu dans l'inventaire national du charbon métallurgique de qualité commerciale. La seconde est une étude de l'élimination de la poussière de charbon afin d'éviter les pertes dans l'air et la pollution de l'environnement au cours du transport et du stockage. Ces travaux sont importants si l'on tient compte des millions de tonnes de fines de charbon qui sont transportées au Canada et stockées pour la consommation canadienne et l'exportation.

Deux subventions d'un montant global de $20, 000 ont été accordées au RESEARCH COUNCIL OF SASKATCHEWAN. La première entreprise a pour but l'élaboration de techniques fiables de forage et de récupération des carottes de charbon ainsi que de diagraphie électronique des trous de sonde. Ces techniques sont mises au point en vue d'une étude que fera la province de la Saskatchewan dans le but d'évaluer les réserves de charbon dont elle dispose pour le marché canadien et l'exportation. La seconde entreprise vise l'utilisation possible de la léonardite (genre de lignite oxydé) comme amendement des sols.

L'UNIVERSITE WESTERN ONTARIO a reçu une subvention de $14,000 pour des travaux de recherche destinés à améliorer la qualité du charbon pour la réduction de sa teneur en cendre et en soufre.

L'Agriculture et l'Environnement

LETHBRIDGE (Alta)-- Les engrais chimiques utilisés par les agriculteurs ne contribuent pas à la pollution des lacs et des cours d'eau, selon M. R.A. Milne, pédologue à la Station fédérale de recherches agricoles de Lethbridge.

Par contre, des études ont mis en évidence que l'érosion des sols et l'écoulement qui se produisent à partir des parcs à bestiaux jouent un rôle dans ce domaine.

On a accusé les engrais chimiques de contribuer à augmenter les teneurs en azote et en phosphore des cours d'eau. Ces éléments nutritifs stimulent la croissance des plantes aquatiques, ce qui risque de se traduire par un envahissement des lacs et des cours d'eau par les mauvaises herbes.

Selon M. Milne, ces accusations ne sont pas fondées.

Les conclusions qu'il émet sont le résultat d'études sur le déplacement des éléments nutritifs dans le sol et de la mesure dans laquelle l'azote et le phosphore passent dans les eaux de surface et les eaux souterraines.

M. Milne nous dit: "Les résultats de nos études nous montrent que les mouvements de ces éléments nutritifs n'ont pas contribué à la pollution.

"Tout le phosphore non utilisé par les plantes est fermement retenu dans le sol, et les nitrates solubles sont absorbés rapidement par les plantes ou convertis en d'autres formes qui ne provoquent pas de pollution."

Par contre, l'érosion éolienne ou par ruissellement peut contribuer grandement à l'accumulation d'azote et de phosphore dans les voies d'eau. Les sédiments arrachés par l'érosion et

(suite à la page 16)

Points de vue sur l'évolution de l'emploi au Canada

La phase actuelle de chômage élevé est dans sa deuxième année et, l'économie n'ayant jusqu'à ce jour repris que graduellement, les frustations engendrées par la situation du chômage au Canada commencent à se faire jour. Selon la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse, cette inquiétude s'est tout dernièrement manifestée par les premières réactions suscitées au Canada par l'annonce d'un ensemble de mesures destinées à relever l'économie des Etats-Unis.

Ces mesures ont clairement une vaste portée tant pour le Canada que pour le reste du monde, mais il est presque impossible d'en évaluer toutes les conséquences si tôt. Rien ne peut garantir que cette initiative des Etats-Unis leur permettra d'atteindre les deux objectifs visés: contenir les pressions à la hausse sur les salaires et les prix et établir un système mieux équilibré pour les paiements internationaux. L'évolution de la situation en ce qui concerne ces deux objectifs influera fortement sur les perspectives d'emploi au Canada, mais à longue échéance, tandis que la mesure qui affecte le Canada immédiatement est la surtaxe de 10%. A l'heure actuelle, on est porté à croire que cette surtaxe nuira à certaines industries canadiennes. Et, à moins qu'on ne prenne, pour les compagnies les plus touchées, les moyens d'amortir la diminution des ventes et des bénéfices qui en résultera, il est presque certain que le niveau d'emploi que l'on envisageait pour le reste de l'année ne sera pas atteint. Il ne faut pas oublier toutefois qu'au Canada le chômage avait commencé à diminuer avant que les Etats-Unis annoncent leurs mesures économiques, et que celles-ci sont en fait un aiguillon pour l'activité commerciale des Etats-Unis en Général et, en particulier, pour la production automobile du continent.

La plupart des Canadiens ont éprouvé, directement ou indirectement, le resserrement du marché du travail au pays depuis environ un an et il est hors de tout doute qu'on a accordé la priorité à ce problème dans l'ensemble des mesures économiques officielles. Toutefois, évaluer avec précision la situation véritable de l'emploi est une tâche aussi difficile pour le gouvernement que pour le public. Le marché canadien du travail a changé de plusieurs façon depuis dix ans, dû autant aux cycles qu'il a connus récemment qu'à son évolution à longue échéance.

L'augmentation rapide de la main-d'oeuvre depuis 1965 est grandement attribuable aux nombreux arrivants sur le marché du travail et au plus grand nombre de femmes qui restent ou retournent au travail, ainsi qu'à l'accroissement marqué des emplois dans le secteur des services. Cette situation était en grande partie à prévoir, mais le ralentissement des affaires a rendu plus aigu encore le véritable problème que pose au pays l'augmentation de sa main-d'oeuvre.

On assiste à une proportion croissante de jeunes au sein de la force ouvrière, et parmi les répercussions de cette tendance, il ne faut pas négliger l'effet qu'ils ont sur l'ensemble des fluctuations saisonnières de l'emploi. Cette situation rend extrêmement difficile l'évaluation sérieuse des tendances mensuelles, que des grèves viennent compliquer davantage de temps à autre.

La Banque fait remarquer qu'au cours du premier semestre de 1971, la tendance de l'emploi s'était quelque peu raffermie, enregistrant une hausse moyenne de presque 2.0% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation n'est pas assez forte pour suivre celle de la main-d'oeuvre. Toutefois, au stade actuel de la reprise des affaires, plusieurs entreprises commerciales sont prudentes; elles hésitent à augmenter les emplois et s'appliquent encore à réduire leurs frais.

La croissance de l'emploi au Canada a été remarquable au cours des dernières dix années et plusieurs changements importants sont intervenus dans la composition globale de l'emploi. On doit noter que ces changements n'ont pas suivi, et de loin, l'accroissement de la production. Les grandes augmentations de la production ont été enregistrées dans les secteurs qui comportent des mises de capitaux relativement fortes, comme les services d'utilité publique, l'exploitation minière et quelques industries manufacturières. Mais le nombre de nouveaux emplois créés directement dans ces secteurs a été relativement modeste, mais indirectement, ils ont stimulé la demande de biens et de services de toutes sortes.

Bien entendu, il est difficile dans les industries de services d'accroître la production sans aussi augmenter le nombre des emplois; dans ce secteur, en effet, le nombre des emplois a augmenté de deux tiers au cours des dix dernières années.

Quant aux perspectives, le secteur des services semble appelé à conserver un rôle important dans la situation de l'emploi en général. La demande croissante des services personnels et commerciaux de plus en plus perfectionnés, ainsi que de services publics comme l'instruction et la santé , sera un important facteur de l'expansion future. Mais la hausse de l'emploi dépendra aussi des progrès que réaliseront les industries manufacturières. Au cours des années 60, le progrès de quelques grandes industries a profité à la situation globale de l'emploi, et il est à espérer qu'il se produira une poussée pareille dans certains secteurs primordiaux pour susciter la hausse d'emploi indispensable. Toutefois, cela prendra du temps, et même si on réussit à faire diminuer quelque peu le chômage au cours des mois à venir, une amélioration sensible de la situation semble encore passablement éloignée.

Nominations de hauts fonctionnaires du Bien-Être Social

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, annonce aujourd'hui la nomination de quatre sous-ministres adjoints dont un adjoint principal. C'est le prélude d'un certain nombre de changements dans l'organisation du secteur Bien-être social au ministère.

M. Jean-Baptiste Bergevin devient sous-ministre adjoint principal; M. J.A. Blais est nommé sous-ministre adjoint à la Sécurité sociale; M. J.E. Osborne devient sous-ministre adjoint à la Recherche, à la Planification et à l'Evaluation du Bien-être social; M. R.B. Splane est nommé sous-ministre adjoint aux Allocations sociales et Services.

Né à Québec, M. Bergevin [illegible] une maîtrise en éco- [illegible] l'Université Laval [illegible] Depuis 1969 il occu- [illegible] de sous-ministre [illegible] adjoint aux Affaires indiennes et esquimaudes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Fort de sa vaste expérience comme fonctionnaire fédéral, M. Bergevin fit partie de la Commission de l'aide technique des Nations Unies où il participa à l'établissement d'un système de comptes nationaux, ainsi qu'à la préparation d'un plan d'expansion économique pour la Tunisie. Il occupe également divers postes au sein du gouvernement provincial à Québec, notamment ceux de directeur du Bureau de la statistique du Québec, de directeur du Bureau des recherches économiques, de sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce, de sous-ministre adjoint de l'Agriculture et de la Colonisation et chargé de l'application de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles

M. Blais était jusqu'à aujourd'hui directeur général de la Sécurité sociale. Né à Québec, il fit ses études à l'Académie Commerciale. Membre de la marine canadienne, il servit au Canada et outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est avec le grade de Commandant qu'il prit sa retraite en 1946 et par la suite, il entrait au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social comme directeur adjoint des allocations familiales.

Natif de Hamilton (Ont.) M. Osborne était directeur de la Recherche et de la Statistique au moment de sa nomination. En 1951 il est entré au service du ministère en qualité d'économiste. Auparavant il faisait partie du Collège de Waterloo et de l'Université McMaster. Avant de devenir directeur de la Recherche et de la Statistique, M. Osborne était conseil-

(suite à la page 12)

André Hébert, gradué de l'école Routhier de Falher, reçoit la bourse des Hôteliers qu'il s'est mérité au courant de l'année scolaire. C'est la troisième année consécutive que cette bourse est remportée par un élève de Falher.

Graduation à Falher
Vendredi dernier

Rome: c'était le thème et le gymnase familier de l'école Routhier de Falher, l'endroit où les finissants de la 12ème année 1970-71 recevaient l'honneur qui leur était dû après avoir subi avec succès les examens finals. C'est une étape importante de traversée. Et une nouvelle vie commence avec autant de difficultés, mais l'espoir est présent et les succès sont assurés.

M. Alphonse Turenne était le maître de cérémonie tandis que M. Raymond Despins, principal de l'école Routhier, lisait le discours d'adieu. Ce dernier signalait aux gradués qu'aujourd'hui, seuls les changements sont stables, car nous vivons dans une société où les changements sont nombreux et rapides. Et que même d'après les statistiques, le jeune d'aujourd'hui peut s'attendre à devoir changer de carrière à peu près cinq fois au courant de sa vie. En terminant, M. Despins, a donc souhaité aux finissants bonne chance dans leurs cinq carrières.

Daniel Moulun, Monique Roy et Lynn Turcotte, tous trois élèves de l'école Routhier, présentaient les finissants à tour de rôle. La bourse des Hôteliers a été discernée au gradué André Hébert. Cette bourse se chiffre à $600. et fut présentée par M. Paul Ruel, propriétaire de l'hôtel à Falher.

Mlle Lily Kato, présidente du Conseil des Etudiants de l'école Vanier de Donnelly, a profité de l'occasion pour souhaiter bonne chance aux finissants de l'école Routhier.

La soirée se terminait avec une danse où, comme de raison, tous se sont bien amusés. A son tour le Franco souhaite une belle vie à tous les finissants.



Tout à fait à gauche de la photo, on reconnaît Maurice Lemire qui prononçait un discours au nom des finissants. A l'arrière-plan: les finissants.



Le groupe des finissants qui recevaient leurs diplômes de gradués de l'école secondaire.

EDITORIAL

Et la paix mondiale, c'est prévue pour quand?

Depuis déjà quelques semaines, les médias d'informations rapportent en grands titres les crises dans le monde. Les manchettes se lisent comme suit:

- CRISE MONETAIRE MONDIALE
- GUERRE SUR LES MARCHES
- SURTAXE AMERICAINE
- INFLATION
- CHOMAGE

Voyons les choses simplement. L'inflation s'attaque au monde entier. On a trop de produits à vendre et pas assez de consommateurs pour les acheter. Le dollar américain qui est le point de base sur lequel le monde financier s'appuie laisse paraître une faiblesse. Les Etats-Unis imposent une surtaxe de 10% sur presque tous les produits importés chez-eux pour tâcher de boucler les budgets de leur commerce à l'extérieur. La valeur du dollar américain est chancellante, on perd confiance. C'est une crise monétaire mondiale. Le Marché Commun Européen impose à son tour des surtaxes. Le Japon s'oppose aux actions des Etats-Unis. La guerre commerciale sur les marchés est née et elle s'annonce de plus en plus cruelle. Et avec cela, l'inflation continue, le coût de la vie et le chômage augmentent.

Et cette Juste Société, c'est prévue pour quel siècle ?

Il est vrai que l'utopie n'est qu'un rêve, mais visons quand même à la perfection avec l'espoir et même l'assurance que l'on peut avoir mieux. Ce n'est pas par manque d'intelligence que l'homme n'arrive pas à rendre justice à tous. C'est que le monde est divisé. Chaque pays veut ce qui lui revient même aux dépends des autres. La fierté nationale empêche la sympathie internationale. Et les grosses compagnies privées sont imposantes dans leurs demandes aux gouvernements. Enfin de compte les responsables des gouvernements et des entreprises mondiales négocient des ententes qui ne sont que des compromis à savoir qui aura quoi, et qui possèdera quoi, et le plus fort remporte le plus !

Pendant ce temps, le pauvre s'appauvrit et se meure de faim et de maladie. Le salarié recherche de l'emploi ou une augmentation de salaire. La classe moyenne se dispute les clients et les petits commerces. Et la haute société s'en fiche.

Ici au Canada, on se paie le luxe. Ailleurs, on se paie la faim, la maladie et la mort.

Et l'union des nations, c'est prévue pour quel siècle ? C'est justement ce qui manque. Les pays doivent s'unir. Les pays riches doivent aider davantage aux pays pauvres et sous-développés. Dans un monde qui devient de plus en plus petit, les pays riches ne peuvent plus poursuivre la prospérité tout en délaissant les pays pauvres.

L'injustice se fera sentir et sûrement la guerre éclatera. Il faut avant toute paix, éliminer les malaises du monde. Au lieu de se disputer la balance du pouvoir mondial, il faut à tout prix concentrer tous les efforts vers l'égalité des droits et des niveaux de vie de l'homme. C'est la seule route vers la paix.

Paul Denis

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél. 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEURS: André Collin et Paul Denis

SECRETAIRES A LA REDACTION
Joelle Gotzmann
Louise Tremblay

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél. 422-4702

Tarifs d'abonnement -
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année

HEBDO DU CANADA

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

Plaintes de Producteurs canadiens de filés d'acrylique

OTTAWA, le 27 août 1971:- La Commission du textile et du vêtement fera enquête sur les affirmations voulant que les importations de filés d'acrylique menacent de causer des préjudices sérieux aux producteurs canadiens. C'est ce qu'annonce aujourd'hui l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre à déclaré avoir reçu des plaintes de producteurs canadiens de filés d'acrylique et qu'il avait conséquemment demandé à la Commision d'instituer une enquête conformément à l'article 9 de la Loi sur la Commission du textile et du vêtement.

La Commission recevra des mémoires relatifs à cette enquête jusqu'au 4 octobre 1971 et demande que huit exemplaires de chaque mémoire soient soumis. Le contenu des mémoires ne sera pas révélé par la Commission mais ceux qui les soumettent pourront les divulguer s'ils le désirent.

Des audiences relatives à cette enquête seront tenues au besoin. Elles seront publiques si la Commission le juge opportun selon la nature des renseignements qui seront fournis.

Le ministre a souligné que la Commission accueillerait favorablement des mémoires de la part de tous les intéressés, y compris les importateurs, les usagers et les producteurs de filés d'acrylique. Le ministre a fait remarquer que tout producteur qui demande des mesures spéciales de protection devra présenter un plan décrivant les redressements qu'il se propose d'apporter à ses opérations en vue d'accroître sa capacité de faire face à la concurrence étrangère sur le marché canadien.

Lettre ouverte

Lutte pour le Français

A Griesbach, base militaire supposée "bilingue" on a réussi à nouveau à faire sentir aux francophones que l'on se fichait d'eux.

Est-ce encore "un essai" (tout comme ce fut le cas pour nos soirées de bingo) dans l'espoir que les francophones goberaient l'entêtement qu'ont nos dirigeants du Mess des caporaux à tout faire pour éliminer le plus possible l'usage du français au Mess ?

L'administrateur du Mess est français pure laine. A-t-il honte de sa langue première ou est-ce par pure lâcheté qu'il accepte que le programme des activités mensuelles du Mess soit écrit qu'en anglais ? Et cela depuis deux mois à ma connaissance.

André, dit Andy, il serait facile pour toi de traduire en français ce programme ainsi tous les membres sans exception seraient satisfaits.

Quand arrive le temps de payer la cotisation vous n'oubliez pas les francophones alors... là où il est possible d'utiliser le français ne vous gênez pas, nous nous en réjouirons (pour le peu de fois que ça se présente ce n'est pas trop vous demander).

Espérant que mes remarques seront appréciées et surtout qu'elles ne tomberont pas sur les oreilles "d'un vendu" pardon d'un sourd,

Je demeure,
Française pas encore vendue

L'église Ste-Famille et ses paroissiens après la messe



Quelques paroissiens



Trois pionniers de la région; de gauche à droite: Léon Plotkins, Maurice Lampron et Alfred Ricard



Avec les enfants



Mme Plotkins. Les Plotkins qui demeurent maintenant à Monte Carle étaient en visite chez leur fils à Calgary.



C'est le temps de bavarder avec les amis.

La Paroisse Ste-Famille à Calgary

"Mini-Editorial"

Les lecteurs du Franco ne sont pas sans savoir que la paroisse Ste-Famille est la seule paroisse francophone à Calgary. Cependant il ne faudrait pas ignorer ce que cela veut dire. Par exemple: les frontières de la paroisse sont celles de la ville. Donc tous les francophones de Calgary appartiennent, en principe du moins, à la paroisse Ste-Famille. Le chiffre total de francophones à Calgary est de 15,000 à 16,000. Ce qui nécessite des déplacements considérables et comme de raison ce n'est pas tout le monde qui y réussit chaque dimanche. N'empêche que plusieurs le font. On me faisait la remarque dimanche dernier que d'aller à une messe anglaise, on dirait que ce n'est pas pareil. Il reste que pour la plupart des francophones de Calgary, il est difficile même d'entendre la messe en français à moins d'un déplacement considérable.

Au cours d'une conversation avec le curé de la paroisse, le rév. père Drouin, j'apprenais qu'il était très difficile de garder sa langue à Calgary. La langue du travail c'est l'anglais, il n'y a pas de radio ni télévision française, les écoles séparées n'enseignent que peu de français et les enfants n'apprennent que l'anglais dans la rue.

Vous direz, il y a longtemps que nous le savons. Et j'ajouterai qu'il y a aussi longtemps que nous essayons de remédier à la situation, sinon, au moins de l'améliorer. Certains défaitistes diront que c'est impossible, les pessimistes, que tout est peine perdue. D'autres, les croyants, les fiers et s'il le faut les idéalistes aveugles diront que ce soit possible ou non, on ne le sait pas, alors on essaie quand même.

Commençons par les écoles séparées, là où les enfants pourront apprendre au moins un minimum de français. Allons voir les commissions scolaires pour faire connaître nos désirs et nos besoins. Ajoutons en plus des pressions bien placées à chaque pallier de notre système démocratique avec l'espoir d'avoir bientôt la radio et la télévision françaises. Cherchons les moyens d'encourager une plus grande participation des nôtres à cette langue et à cette culture qui nous sont chères.

Etant donné la politique favorable du gouvernement canadien, il est plus que jamais le temps et c'est peut-être même une dernière chance d'agir énergiquement au risque même de précipiter les choses.

"Finies les folies" a-t-on déjà dit. Et bien oui, finie cette peur, fini ce complexe du citoyen de deuxième classe; allons tous ensemble chercher ce qui nous appartient!

(Photo: Le Franco)

Paul Denis



La vie dans la ville

par le Docteur Ivor Dent, Maire.

Un spécialiste dans le domaine de la préservation de l'environnement a tenu des réunions publiques au sujet de la restauration du niveau d'eau des lacs Cooking et Hastings. En plus de cette considération, il existe la possibilité de relever le niveau d'eau dans les dix lacs à l'Est et au Sud-est de la ville à leur niveau original. Je crois que ce serait de nature à faire bénéficier la ville d'Edmonton si au moyen d'une pompe, l'eau de la rivière Nord Saskatchewan était transportée dans cette chaîne de lacs au Sud-est.

Une des choses sur laquelle nous nous attardons davantage comme ville, c'est que nos citoyens aient amplement d'espace pour prendre part aux loisirs extérieurs sans avoir à trop s'éloigner de la ville même.

Avant même le début du siècle, il y avait un développement des loisirs dans cette région. Cependant, le niveau d'eau des lacs n'a pas été maintenu. Les raisons sont doubles. Premièrement, nous avons fait l'expérience de plusieurs années de sécheresse et deuxièmement, pendant que la civilisation se développait près des lacs, les forces naturelles, tel que l'abri des arbres qui aidaient à garder le niveau d'eau élevé, ont été perdus.

Le coût de la restauration de ces lacs à leur état naturel serait d'environ $8,000,000. Mais je ne peux trouver aucun autre investissement plus intelligent des argents de la province que celui d'assurer cette source de loisirs aux citoyens du centre de l'Alberta.

****

Les enfants de la ville sont de retour à l'école. Ceci veut dire que nous avons encore une fois de plus beaucoup de jeunes aux traverses des artères même de moindre importance, quatre fois par jour. Nous ne pouvons pas être fiers de notre record de Sécurité de la Route cette année. A date, nous avons eu un accident fatal de plus que l'an dernier. Ce n'est pas bon.

Des gens téléphonent et écrivent régulièrement au Conseil de Ville pour demander que l'on ajoute des signalisateurs en vue de protéger leurs enfants. Mais les signalisateurs d'eux-mêmes ne peuvent préserver la vie. Même où il y a déjà des signalisateurs les accidents se font nombreux. Alors, quel est le problème ? C'est la mauvaise conduite de certains automobilistes, et le manque d'attention des piétons.

Le problème ne peut être résolu que par des gens qui agissent sérieusement de façon à préserver la vie et assurer la sécurité de la route. Celui qui m'écrit parce qu'on lui a collé un billet de vitesse n'envisage pas sa responsabilité. Il ne fait qu'éviter sa responsabilité. L'automobiliste doit opérer sa voiture avec soin pour sa propre sécurité et celle des autres.

Les parents doivent enseigner à leurs enfants, (comme piétons), comment agir pour assurer la protection de leur propre vie en obéissant aux lois de la Sécurité Routière. Nous devons nous assurer que les jeunes (et les vieux) apprennent à traverser la rue aux intersections indiquées. Et il ne faut pas traverser sans regarder si le chemin est libre. Même si l'enfant a le droit de passage selon la loi, il doit faire attention; devant une voiture, il perd toujours.

Si jamais il y avait un domaine où tous nous devons réaliser la nécessité de la sécurité première, c'est bien celui de la Sécurité Routière. Tous doivent coopérer. La Sécurité est l'affaire de tous.

****

Traverser la rivière sera beaucoup plus facile le mois prochain à Edmonton. Le magnifique nouveau pont James MacDonald ouvrira au mois d'octobre. Ce nouveau pont ajoutera plusieurs voies pour traverser la rivière et allégera la circulation sur les autres ponts.

De plus, les réparations sur le pont High Level seront terminées peu après. Les approches seront nouvelles et le pont pourra accepter plus de circulation que jamais.

Si les argents sont disponibles, le pont de la 105ème rue sera remplacé par un nouveau pont de forte capacité pour la circulation routière. Et le travail se poursuit pour doubler le pont Beverly.

Semble-t-il que les nombreuses années de frustrations que ressentaient les Edmontoniens en traversant la rivière sont presque terminées !

****

Concours de Français

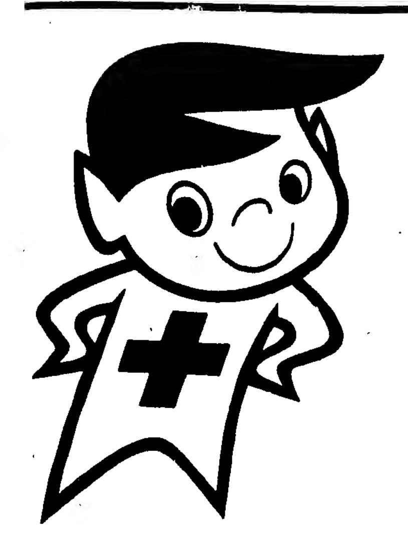
Après la publication des résultats du Concours de Français, dans notre édition du 4 août, l'on nous a fait parvenir les noms suivants qui auraient dû y figurer:

Elèves de 11e année

Ecole Routhier

Rolande Garant
Irène l'Abbé
Murielle Laflamme
Françoise Robert
Luc Désaulniers
Liette Aubin
Carmen Chalifoux
Louise Désaulniers
Richard Gaudreault
Annette Laflamme
Claude Maisonneuve
Doris Roy
Marcel Roy
Léo Moulun
Marcel Nicolet

ainsi que Marie-Anne Coutu, élève de la 11ène année, de l'école Racette de St-Paul.



La Croix-Rouge devra recueillir, au cours de 1971, près d'un million de dons de sang pour répondre aux besoins des hôpitaux canadiens.

* * *

Votre sang est fait de globules rouges et de globules blancs, de plaquettes et de plasma. Chacun de ces éléments joue un rôle important dans la médecine moderne. Votre don de sang dans une collecte de la Croix-Rouge peut servir dans sa forme totale ou dans une combinaison de ses éléments.

* * *

Les cryoprotéines sont un élément dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles contiennent les facteurs de coagulation qui permettent aux hémophiles de mener une vie plus normale, libre de l'inquiétude des hémorragies si dangereuses.

* * *

Lorsque vous donnez du sang à la Croix-Rouge, vous ne donnez qu'environ les quatre-cinquièmes d'une chopine ce qui représente à peu près le quinzième de la teneure sanguine moyenne du corps humain. Et le sang se reconstitue de lui-même, presque entièrement, dans les vingt-qua-



Le Français Notre Langue



Docteur Pierre A.R. Monod

Dans mes deux derniers articles, j'ai parlé des typographes du Franco, terme que j'ai abrégé, pour mon malheur, en typos; mal m'en a pris puisque ces bons typos sont devenus dans mon texte des types. Vraiment, je n'oserais pas parler des "types" du Franco, non ! On dit familièrement: "un bon type" "un mauvais type", "un drôle de type", "un type bien connu" mais pas un "type" tout court, en parlant d'une personne. Alors, une fois encore, messieurs les typos, je vous prie de m'excuser.

EXCUSER

A propos d'excuser, essayons de nous rappeler que nous ne pouvons pas nous excuser, c'est à dire nous présenter des excuses à nous-mêmes. Je ne puis pas dire: "Je m'excuse" car seule l'autre personne vis-à-vis de laquelle j'ai mal agi, à laquelle j'ai manqué de respect, peut m'excuser. Je dois dire: "je vous prie de m'excuser", "Veuillez m'excuser", "je vous demande pardon". Si l'on est très pressé, on pourra dire: "Excusez-moi" mais jamais: "je m'excuse".

POUR

Voici une préposition qui, pour bien française qu'elle soit, donne souvent à nos phrases, un bon petit air anglais. Nous avons déjà dit l'impossibilité du "pour" avec certains verbes comme "demander pour", chercher pour", au lieu de "demander" et "chercher" mais le "pour" que l'on voit si souvent employé à la place de "de" n'est ni plus juste, ni plus beau. Dire "j'ai cherché le motif pour une telle action" est faux; il faut dire"j'ai cherché le motif d'une telle action". Allons, allons, rejetons toute construction anglaise en écrivant en français!

S'INQUIETER DE

"Elle est concernée pour la santé de Paul", "il se concerne pour l'état de Jacqueline", non! Là aussi, le verbe anglais "to concern" est utilisé en français avec la préposition "pour" et le résultat en est une phrase totalement fausse. En français, on peut être inquiet de la santé de quelqu'un, on peut être affecté par l'état de cette santé mais on ne peut pas être "concerné" dans le sens de "troublé émotionnellement". On dit: "je suis inquiet de le voir si pâle", "cela m'inquiète de le sentir si nerveux" ou "il est très affecté par la maladie de son fils", "le départ de Marie l'affecte profondément" mais jamais "il est concerné par/pour la maladie de sa femme".

"Concerner" existe en français mais que signifie-t-il ? "Intéresser, se rapporter à", "cette affaire le concerne, elle ne vous concerne pas". C'est à dire que cette affaire se rapporte à lui, pas à vous. "Je voudrais vous parler d'un cas qui vous concerne" c'est à dire d'un cas qui vous intéresse. Ainsi, vous ne vous concernerez plus, vous ne serez plus concerné. Vous serez affecté, vous serez inquiet, ennuyé peut-être.

Reconnaissons qu'il est souvent facile de se tromper lorsqu'on parle deux langues dont maints mots se ressemblent. Leurs significations peuvent dans certains cas être fâcheusement proches; c'est pourquoi il est bon de savoir faire la différence entre ce qui est juste, ce qui peut l'être et ce qui est vraiment faux.

Avant de clore ces quelques réflexions, je voudrais vous soumettre une suggestion: vous avez lu, comme moi, que notre bon ami, André Collin, le rédacteur en chef de notre journal, aura besoin d'une longue convalescence avant de nous revenir; pourquoi ne pas lui montrer que même si son éloignement n'est que provisoire, il nous affecte tous. Dans une guérison, se sentir nécessaire, voulu, se sentir aimé, est plus important que les soins mêmes. André Collin a fait beaucoup pour nous, faisons un peu pour lui; écrivez-lui ce que vous voulez et les petits, envoyez-lui des dessins. Voici son adresse: André Collin, 223 rue du Manoir, Montmagny, province du Québec. Merci d'avance.

Encouragez nos Annonceurs


De gauche à droite on reconnaît France, Micheline, Adèle, Aline et Denise.

TFE

Les auditions au théâtre Français d'Edmonton

Mercredi le 1er septembre, le T.F.E. tenait sa séance d'auditions, en vue de la saison 1971-72. Comme il avait été prévu, cette séance d'auditions n'avait rien de conventionnel. Les personnes présentes n'avaient pas à préparer un texte à interpréter. Il ne leur a pas été imposé de scène spécifique et on ne leur a pas demandé de dire une pièce choisie. Alors, comment s'est déroulée l'audition?

De la manière la moins compliquée et dans la plus grande détente. Quelques scènes improvisées au début, mais sans que chacun des participants sache exactement quel était le personnage de l'autre.

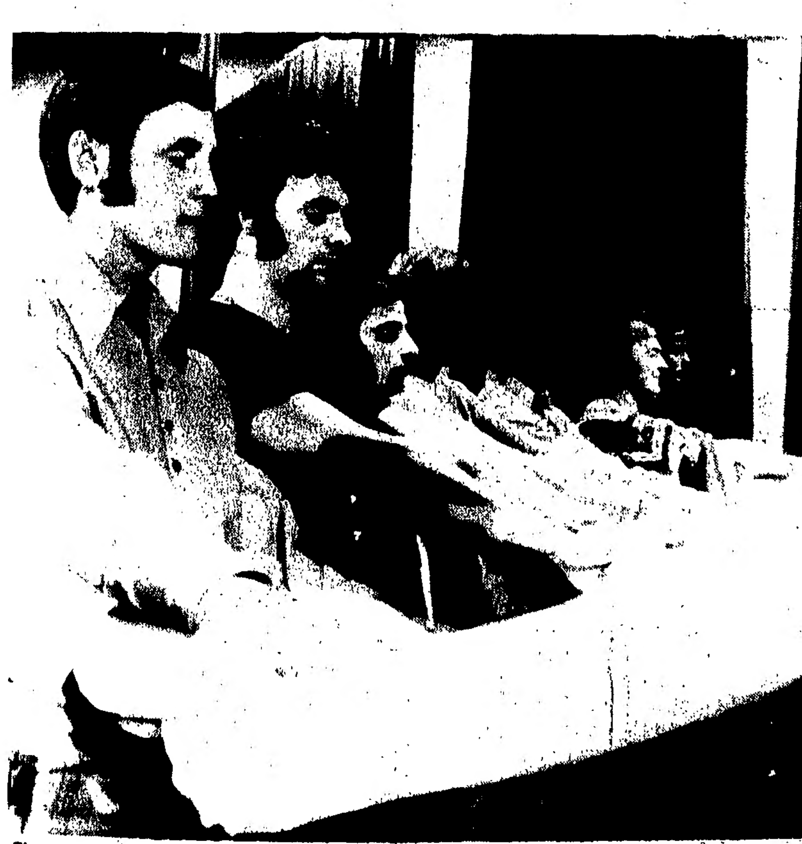
Ces improvisations se font par groupe et il est rare qu'une personne soit obligée de travailler seule. On atteint ainsi un but important, quand il s'agit de personnes qui devront, à un moment ou l'autre interpréter un personnage. Le but principal consiste à voir jusqu'à quel point peuvent aller les futurs comédiens dans l'expression libre. Un autre but important consiste à faire se rencontrer ces nouveaux interprètes, à se connaître et à fraterniser sans aucune contrainte.

Il est certain que ce n'est pas facile de représenter un personnage sur une scène. Il faut pour cela, savoir travailler avec les autres, laisser tomber la gêne, se débarasser des gestes que l'on pose par nervosité, et acquérir une détente qui soit la base même de la réceptivité.

La seconde partie de l'audition a été consacrée à des exercices de "rencontre". Il s'agit alors de faire en sorte qu'une communication s'établisse entre ces pesonnes qui se rencontrent pour la première fois. Certaines personnes arrivent difficilement à communiquer selon les moyens conventionnels. Il faut donc inventer des moyens nouveaux qui soient extérieurs au langage. Ce sont ces quelques exercices qui précisent le plus exactement la personnalité et la sensibilité de chacun. On se sert de la mémoire sensorielle pour traduire les impressions reçues.

L'audition est passée, les gens qui se sont rencontrés se connaissent déjà et ils ont sympathisé dans le travail. Ils sont prêts à entreprendre le travail pour cette année. C'est une réussite! Il reste cependant que les portes sont toujours ouvertes pour de nouveaux membres. Pour ceux qui seraient intéressés, il n'y a qu'à contacter le directeur artistique en appelant au Collège St-Jean au numéro: 466-2196.


Nouvelles venues au Théâtre, Alice Dancause et Denise Demers.


Chez les garçons: Armand, Normand, Gérard, Sandy, Ronald, Bernard, Pascal et Raymond.


Micheline, Adèle, Aline et Denise attendent les directives de Julien, directeur du T.F.E.


Quelques vedettes de l'année dernière: France et Micheline, sous la direction de Julien Forcier. A l'arrière-plan, une nouvelle figure au T.F.E., Adèle Fontaine.


Alice Durand et André Roy. Les avides du théâtre seront heureux d'apprendre qu'André aura quelques rôles à interpréter encore cette année.


Denis Lord était le sujet à l'étude. Derrière le masque Aline cherchait à reconnaître au toucher la personne devant elle.


Bernard Cantin et Pascal Guillon attendent avec hâte leur tour sur scène.



Dans la région au Nord de Lethbridge



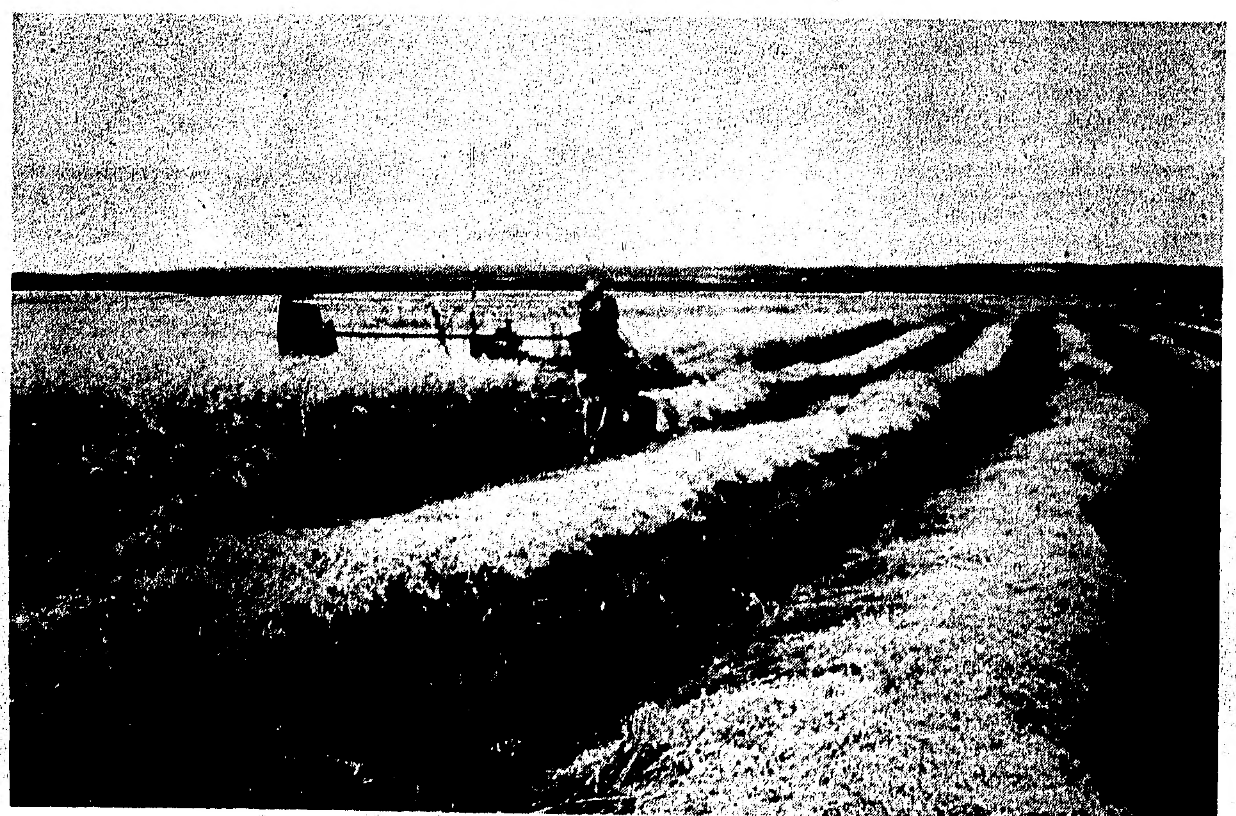
L'agriculture à la base d'une vie



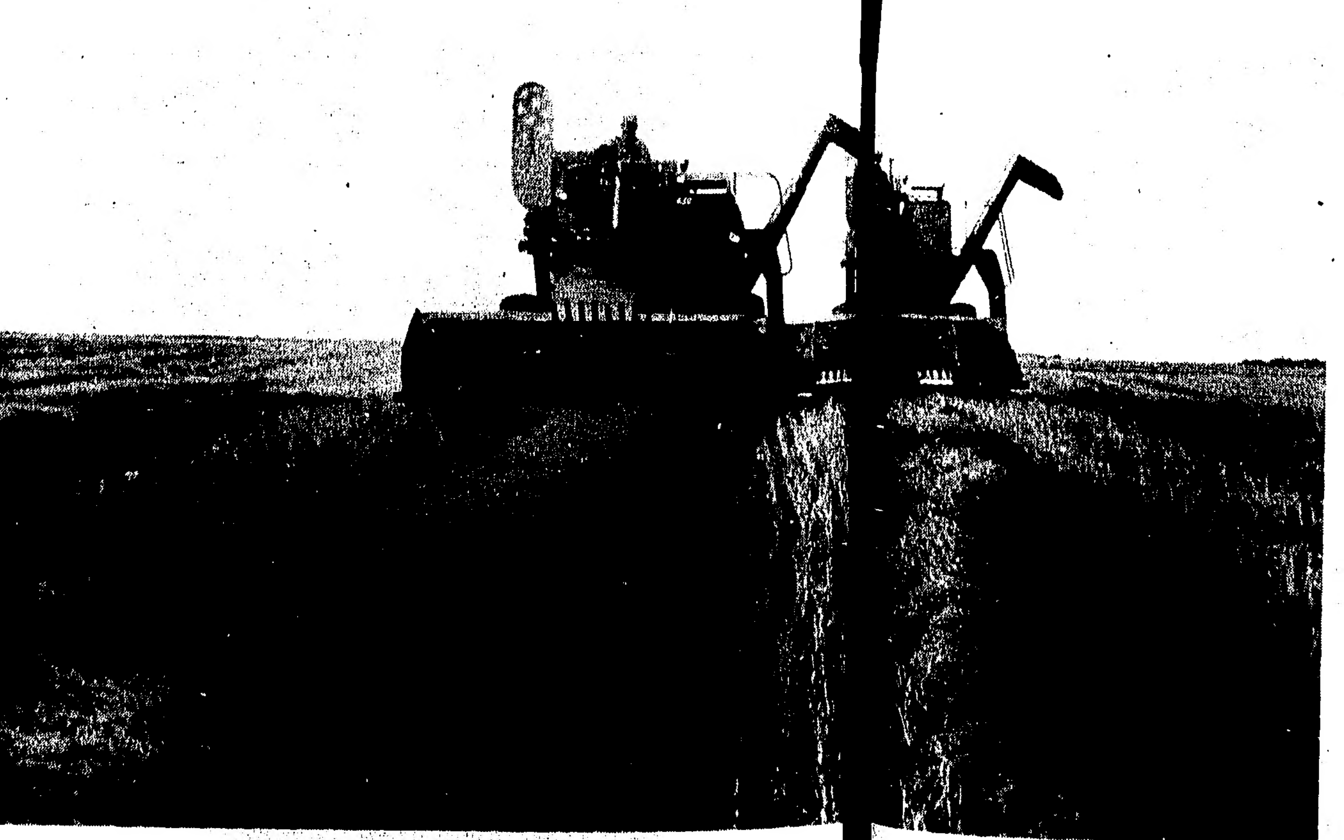
Dans la région de Pincher Creek



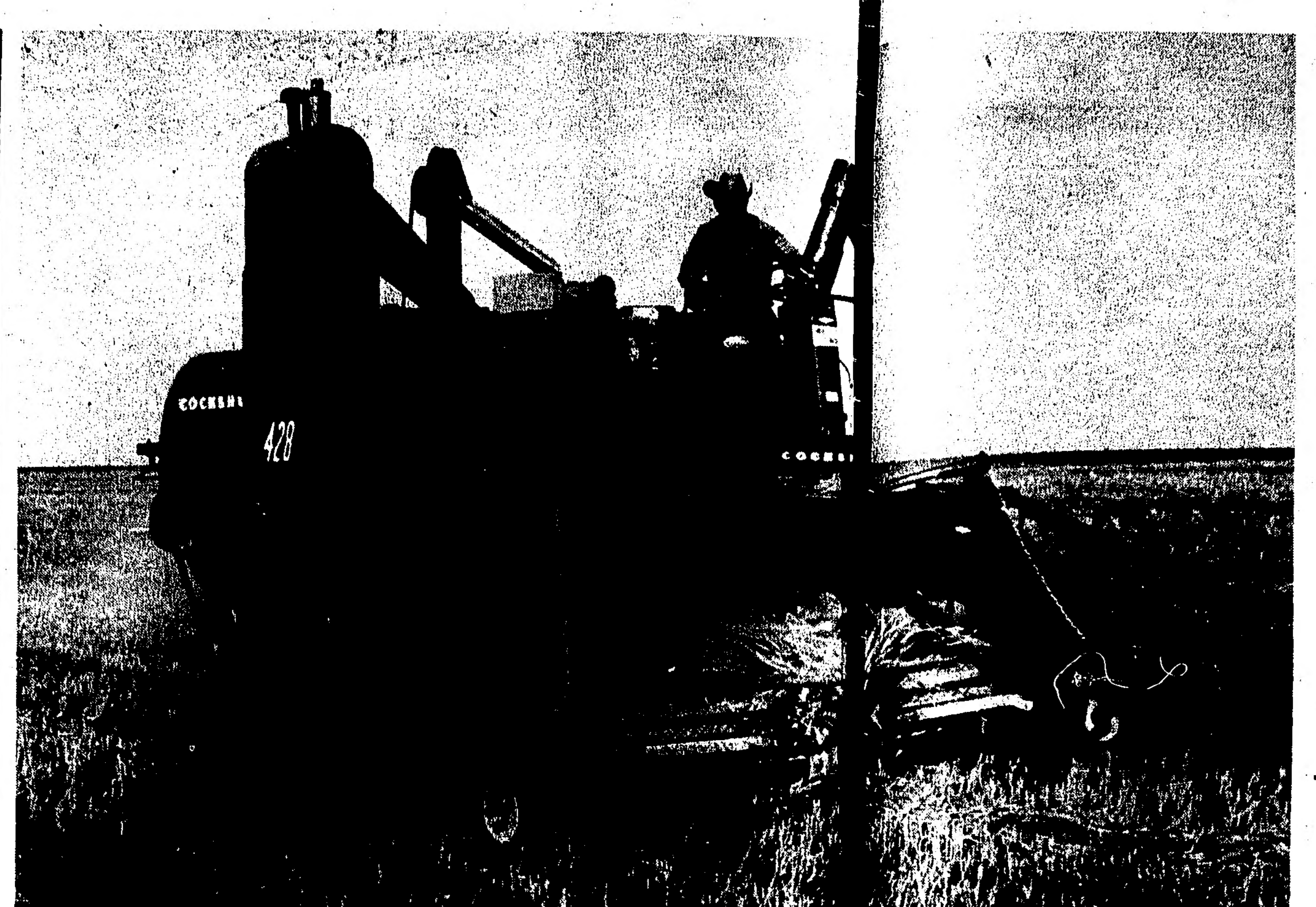
Dans la région de Cranford



Le battage d'une belle récolte



Dans la région de Olds



L'agriculture à la base d'une vie

Rapport sur l'Agriculture en Alberta

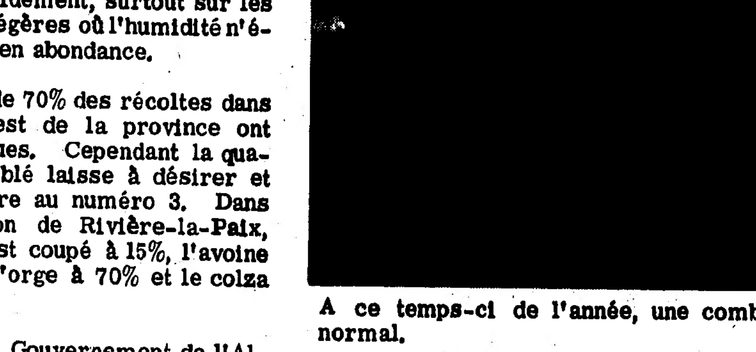
Bien que quelques averses ont causé un peu de délai dans des régions isolées, les conditions du temps en général favorisent une bonne récolte. On ne s'attend pas cependant que l'on puisse terminer les battages avant la fin de cette semaine.

Sauf pour la région de Fort Vermillion, les récoltes n'ont pas eu à souffrir du frimas encore. Les dommages causés aux récoltes dans la dernière semaine ont été minimes. Les canards sauvages commencent déjà à s'attaquer aux fauchées dans les régions du Centre et du Nord de la province.

Pour la province, le progrès des récoltes démontre que le blé est coupé à 30% et battu à 15%; l'avoine coupée à 15% et battue à 10%; l'orge coupée à 55% et battue à 25%; le colza coupé à 45% et battu à 15%; le lin coupé à 10% et battu à 5%. Le temps chaud du mois d'août a fait mûrir les récoltes trop rapidement, surtout sur les terres légères où l'humidité n'était pas en abondance.

Plus de 70% des récoltes dans le Sud-est de la province ont été battues. Cependant la qualité du blé laisse à désirer et se chiffre au numéro 3. Dans la région de Rivière-la-Paix, le blé est coupé à 15%, l'avoine à 25%, l'orge à 70% et le colza à 50%.

(Photos: Gouvernement de l'Alberta) (Reportage: Le Franco)



A ce temps-ci de l'année, une combine dans les champs est fort normal.



Dans la région de Cranford

Une guerre commerciale annoncée par le "Federal Grain Limited".

M. George H. Sellers, président du "Federal Grain Limited", disait récemment qu'une guerre du commerce s'annonçait et que l'agriculture de l'Ouest canadien en était menacée.

Mardi le 31 Août, le Marché Commun Européen imposait une douane de 6.4% sur La Graine de Colza (Rape-seed) canadienne exportée en Allemagne et une douane de 4% en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

"Il semble qu'une guerre commerciale se développe à travers le monde. Si le gouvernement canadien ne peut arrêter cette tendance bientôt l'Agriculutre de l'Ouest Canadien peut se trouver avec des troubles sérieux," disait M. Sellers.

Durant les onze derniers mois se terminant en juin 1971, le Canada a exporté 8.8 millions de boisseaux de Graine de Colza aux Pays-Bas et 4.4 millions de boisseaux en Allemagne de l'Ouest. Ce qui représente 31% des exportations de Graine de Colza du Canada durant cette période.

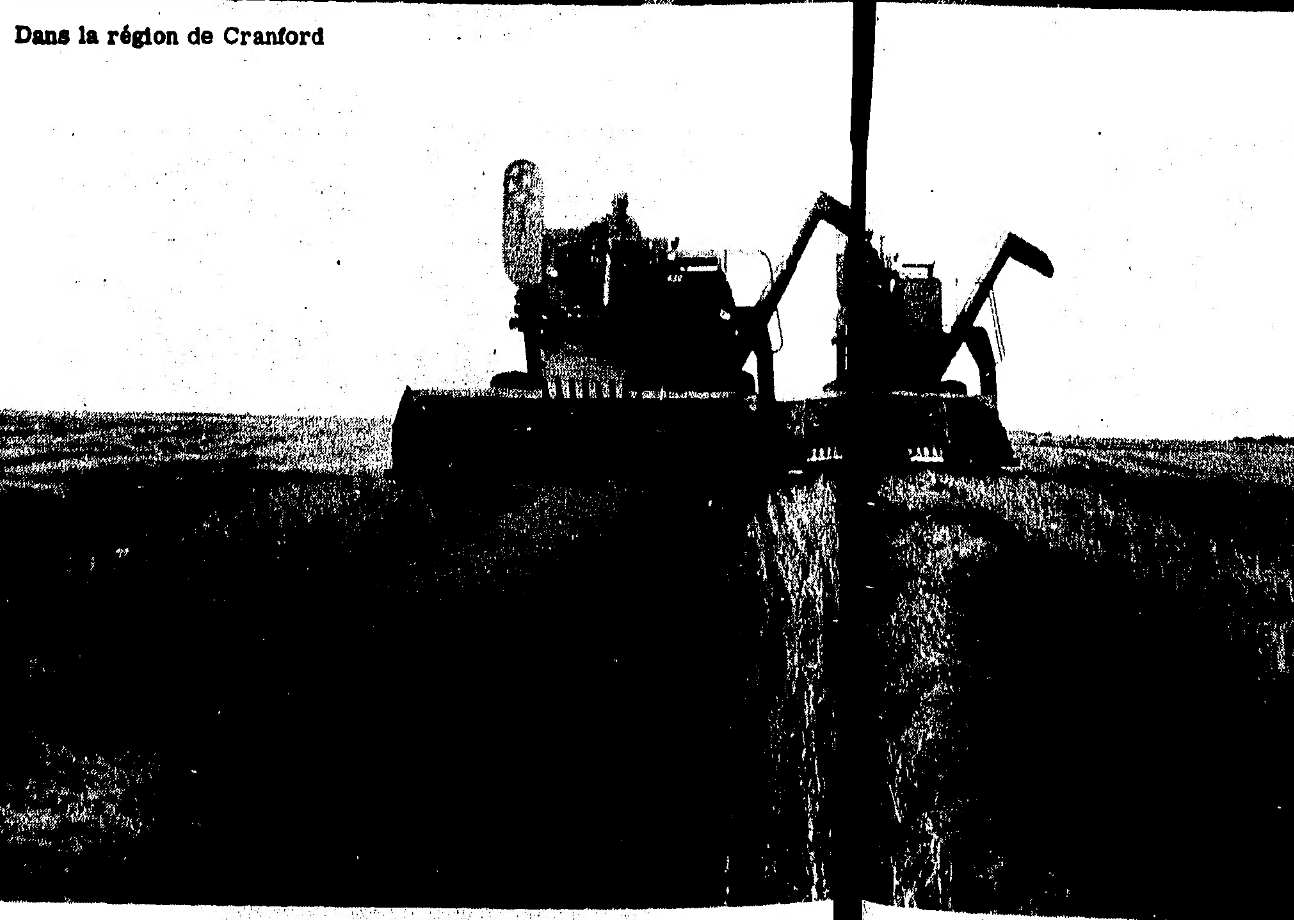
M. Sellers ajoutait que la déclaration que M. Nixon a fait le mois dernier à l'effet que les Etats-Unis ajoutaient une surcharge sur les produits de l'agriculture canadienne, a déjà affecté les ventes d'orge qui sert au maltage aux Etats-Unis. "Le Canada normalement exporte de huit à onze millions de boisseaux d'orge qui sert au maltage aux Etats-Unis chaque année. Depuis la déclaration de la surcharge de 10% on a réussi peu de ventes".

M. Sellers disait aussi qu'il y avait eu un ralentissement des ventes de Plantes fourragères. L'an dernier le Canada avait exporté 47.4% millions de livres de grains aux Etats-Unis. Depuis que la surcharge a été annoncé peu de ventes se sont réalisées. Cette surcharge a aussi affecté les produits bestiaux qui entrent aux Etats-Unis.

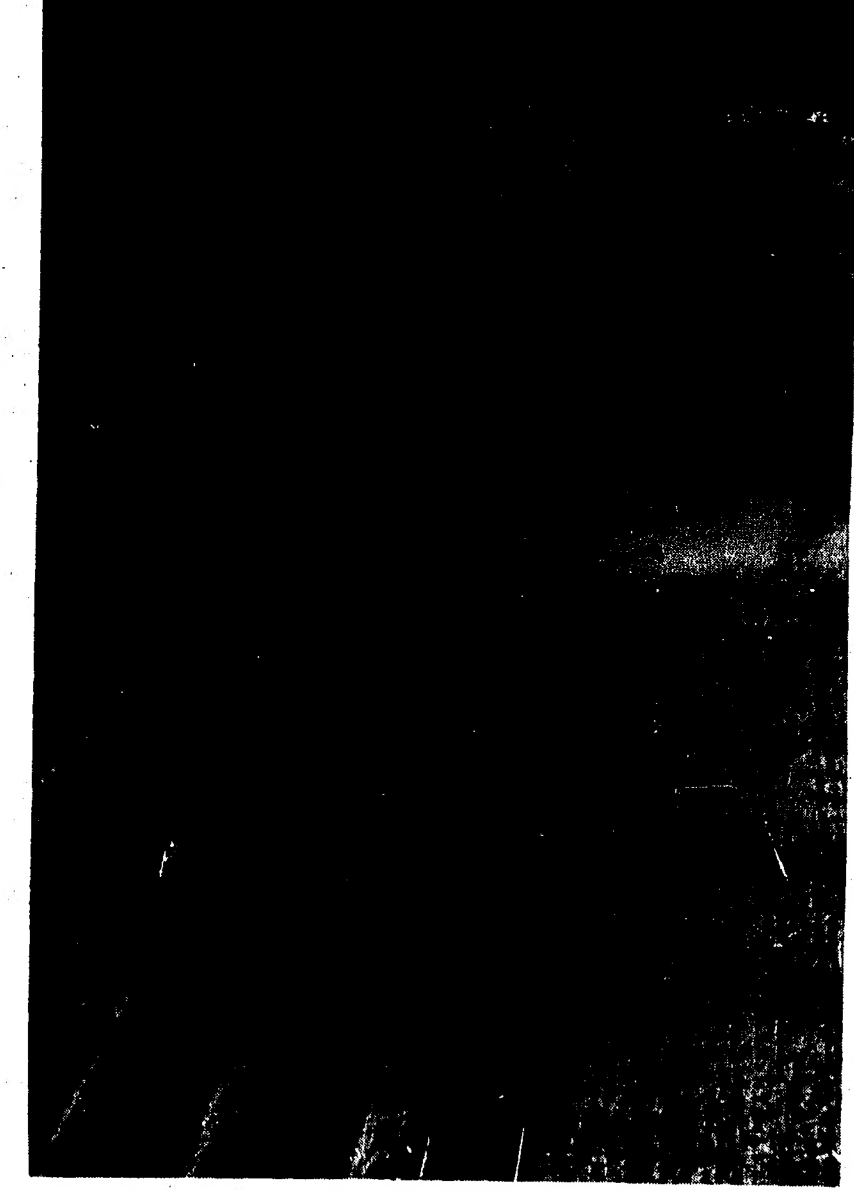
"Le gouvernement canadien doit immédiatement prendre les mesures nécessaires pour empêcher une guerre mondiale du commerce," ajoutait M. Sellers. "L'avenir de l'agriculture de l'Ouest canadien dépend du commerce libre et tous les efforts du gouvernement devront être dirigés vers cette fin."



La récolte est rentrée dans une grainerie. Après la récolte complétée, on ira vendre les moissons.



Dans la région de Olds



Dans la région de Lethbridge.

Lechez-vous les babines



Ces trois recettes permettant de confectionner des amuse-gueules délicieux sont faciles à préparer; elles nous parviennent du Centre d'information des fromages de Hollande. Vous pouvez en faire à l'avance et les servir à l'heure du cocktail, avec la soupe ou la salade, ou encore simplement pour grignoter. Les Moulins à vent ajouteront un cachet hollandais à votre goûter.

Moulins à vent hollandais

1 paquet de pâte réfrigérée pour croissants
2 tasses de fromage hollandais Edam ou Gouda en paillettes

Etendez et aplatissez la pâte sur une planche à pain ou une toile à pâtisserie préalablement enfarinées. Rapprochez les triangles perforés et roulez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit lisse et mince. Couvrez-là d'une bonne quantité de fromage importé Edam ou Gouda en paillettes. Pliez et roulez de nouveau la pâte à plusieurs reprises tout en la saupoudrant de nouveau de fromage et amenez-la à une épaisseur de 1/4'' à 3/8''. Coupez ensuite en lanières de 3/8'' par 3'' et disposez-les deux par deux en forme de ''X''. Tirebouchonnez-les de façon à former un moulin à vent. Placez alors ces moulins à vent à 1 1/2'' de distance sur une tôle huilée. Cuisez de 12 à 15 minutes dans un four à 350d.F. Vous obtiendrez de trois à quatre douzaines de moulins à vent.

Gaufrettes hollandaises

1 paquet de mélange à pâte
1 tasse de fromage hollandais importé Edam ou Gouda en paillettes
2 cuillerées à table d'eau froide
Une pincée de cayenne
Graines de sésame

Incorporez le fromage hollandais Edam ou Gouda en paillettes et la cayenne à la pâte. Ajoutez l'eau. Bien mélanger avec une fourchette jusqu'à ce que la pâte soit en boule. Amincissez-là avec un rouleau et assaisonnez-là de graines de sésame que vous ferez pénétrer ensuite dans la pâte. Coupez en morceaux et cuisez à 400d. F. durant environ 6 minutes, jusqu'à ce que les gaufrettes soient roussies et gonflées. Refroidissez. Ces gaufrettes peuvent être ensuite placées dans une jarre étanche pour conservation. Vous obtiendrez de trois à quatre douzaines de gaufrettes.

Délices au fromage Gouda

1 /2 tasse de beurre ou de margarine
2 tasses de fromage Gouda importé en paillettes
1 1/2 tasses de farine tout-usage
1/2 cuillerée de paprika
1/4 cuillerée à thé de sel

Battre en crème le beurre et le fromage Gouda importé de Hollande. Tamisez la farine et les assaisonnements et mélangez avec le fromage et le beurre pour en faire une pâte lisse. Découpez en morceaux de forme ovale. Disposez à 2 pouces de distance sur une tôle non-huilée. Cuisez à 350d.F. durant environ 15 minutes. Vous obtiendrez de 2 à 3 douzaines de délices au fromage Gouda.

de broches en aiguilles



NAPPE RONDE: Tout beau, tout blanc, cette nappe de table est facile à réaliser au crochet, elle est tout simplement en doubles brides, pour former le modèle No. 7592M. F.

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton 14. N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

VOISINAGE

M. et Mme Pierre Guimond célébraient dernièrement leur 50ème anniversaire de mariage à Hinton. Avec eux pour l'occasion se trouvaient plus de 200 parents et amis.

La famille Guimond est originaire de Rimouski, P.Q. En 1949, M. Guimond arrivait dans l'Ouest avec ses trois fils: Eugène, Bertrand et Antonio. Ils se sont établis d'abord dans la région de Rivière-la-Paix où ils ont travaillé pour les compagnies d'huile. En 1953, Mme Guimond et le reste de la famille vanaient rejoindre les hommes. En 1956, M. Guimond déménageait sa famille à Hinton où il a travaillé à contrat pour la compagnie North West Pulp and Power. La famille Guimond a fondé la compagnie Timberline Construction Co. en 1962 et elle fonctionne toujours sous la direction des cinq frères: Yvon, Eugène, Bertrand, Marc et Antonio. Ces derniers sont mariés et vivent à Hinton avec leur famille respective. M. Guimond s'est retiré en 1966.

A cette fête tous les membres de la famille étaient présents: Jeannette Guimond et son mari de Hinton, Joan (Mme Dr. Boyko) de Calgary, Pierrette (Mme Phil Aubin) de Prince George B.C. Arthé de San Francisco où il enseigne au Grand Séminaire Raymond de Camrose et Jean-Charles d'Edmonton.

La messe de remerciement a été concélébrée par le père Arthé, le père Collin o.m.i., le père Raymond Boyko, o.m.i. et le père Claude Lemieux, c.s.s.r., curé de Hinton.

Au courant de la cérémonie, le couple a renouvelé leurs promesses de mariage tout comme ils l'avaient fait il y a 50 ans. Les enfants de la famille ont chanté des chants grégoriens en latin et des hymnes modernes. Le père Arthé a exprimé son admiration pour la persévérance que ses parents ont démontrée tout au cours de leur vie, ainsi que sa reconnaissance pour les soins, la confiance et l'amour que ceux-ci ont donnés à leurs enfants. L'aîné, Eugène servait de père à son père et la plus âgée des filles, Jeannette, de mère pendant la cérémonie. Bertrand, le deuxième des garçons servait de père à sa mère et Joan, la deuxième des filles, de mère.



M. et Mme Pierre Guimond de Hinton célébraient dernièrement leur 50ème anniversaire de mariage.

Le banquet eut lieu à l'Hôtel Athabasca Valley. Plus de 200 invités étaient présents et Léonard Rousseau était le maître de cérémonie. Le père Collin a offert un toast à l'épouse en français et le père Raymond en anglais. Mme Guimond a ensuite remercié la famille pour cette merveilleuse fête.

Au courant du banquet, les enfants ont chanté et joué pour les parents. Le plus jeune des petits-enfants a présenté des roses à ses grands-parents.

Des représentants du North West Pulp and Power étaient là, ainsi que le maire de Hinton et plusieurs visiteurs du Canada et des Etats-Unis. Parmi les invités se trouvaient: Mme Ernest Guimond et son fils Céril de Montréal et Mme Hermel Michaud, soeur de Mme Guimond et son mari avec leur famille de Prince George.

L'heureux couple commença la danse au son de "Voulez-vous danser Grand-mère". Les musiciens étaient le père Raymond à l'orgue électrique, Jean-Charles à la guitare, Reno à la batterie, Rich Tiviens à la basse et Cam White, chanteur.

Des télégrammes ont été reçus du premier ministre Trudeau, Stan Hort, Guy Fontaine, du père Redmond, du gouverneur-général Roland Michener, d'Alan Subatyky m.l.a. et Léo Ayotte.

Les Professeurs de nos Ecoles Bilingues 1971-72

ACADEMIE ASSOMPTION

Soeur Carmel Joly	Principal
Soeur Irène Hurtubise	Assistant-principal
Mlle Micheline Bédard	7ème année
Soeur Laurette Breton	11
Mlle Colette Campeau	7
Mme Lucienne Dechaîne	9
Soeur Albertine Dubois	12
Soeur Lucienne Lacombe	9
Soeur Madeleine Lafond	10
Soeur Aline Prince	10-11-12
Soeur Marie-Jeanne Prince	10
Mlle Jocelyne Robert	8
Soeur Marie-Paule Toupin	10-11-12
Soeur Angéline Tétreault	9-10-11-12
Soeur Ida Tétreault	12
Mme Thérèse VanHeslinga	8

Collège St-Jean

M. René Anctil	Principal
M. Henri Breault	Assistant-principal
M. Don Bergstrom	10-11-12
M. Adrien Bouchard	7-8-9-10-11-12
M. Fernand Champagne	7-8-9-10
Sr Madeleine Cloutier	8-9-10-11-12
M. Blair Doré	7-8-9
Père Alfred Groleau	8-9-10-11-12
M. Ernest Lefebvre	7-8-9-10-11
M. Léo Noronha	7-8-9
M. Claude Ouimet	9-10-11-12
M. Richard Pittman	8-9-10-11

Ecole Grandin

M. Louis Binassi	Principal
Mlle Irène Langley	Assistant-principal
Mlle Céline Sénécal	1ère année
Mlle Evelyn Blais	1
Mlle Elizabeth Bialowas	1
Mme Madeleine Comeau	2
Mme Elizabeth Bue	2
Mme Georgette Therrien	3
Mme Lorraine Zelyas	3-4
M. Marcel Tremblay	4
Sr Carmen Blais	4-5
Mme Marguerite Pigeau	5
Mlle Georgette Baert	5-6
Mme Lilianne Maisonneuve	

Ecole Notre-Dame de Lourdes

M. Jules Lacoursière	Principal
M. Clément Déry	Assistant-principal
Mme Adrienne Généreux	1ère année
Mme Aline Moyen	2
Mlle Thérèse Doré	3
Mme Lucienne Corbière	4
Mme Bernadette Dubé	5

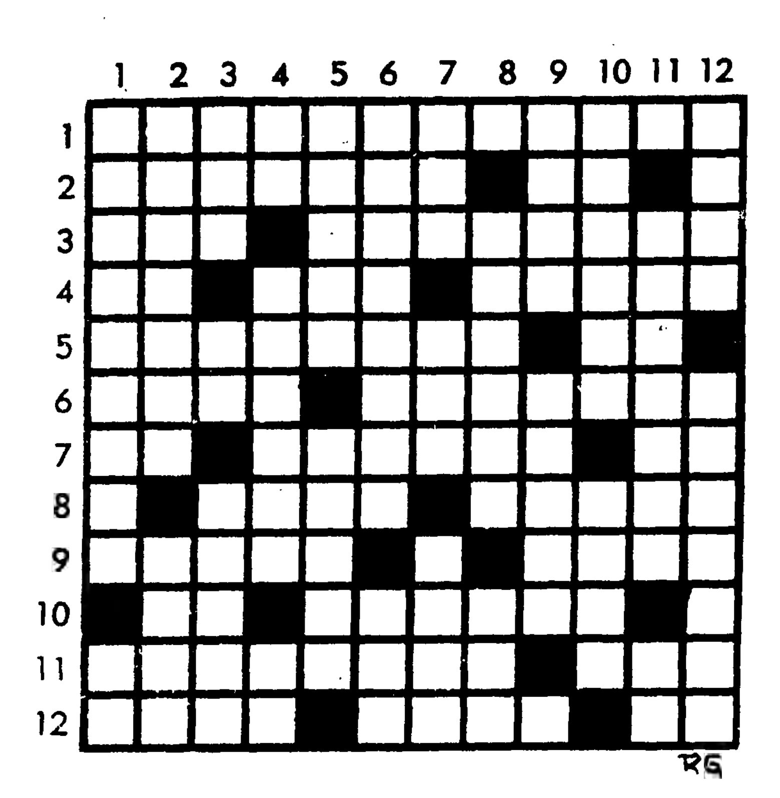
Ecole Sacré-Coeur

M. Arthur Arbeau	Principal
Mme Ann Hopchin	Assistant-principal
M. Fred Shinkaruk	Assistant-principal
Sr Rosaleen Zdunich	Conseiller
Mme Pauline Bédard	Bibliothèque
Mlle Mary Stratton	Conseiller
Sr Méderise Lessard	1ère année
Mlle Raymonde Limoges	2
Sr Herma Martin	3
Mlle Lucienne Piquette	4
Mlle Madeleine Landry	5
M. Paul Ledet	6

Ecole St-Thomas d'Aquin

M. Léonard Genest	Assistant-principal
Sr Marie Magnan	1ère année
Sr Marie-Solange Jan	2
Mme Laura Collins	3
Sr Annette Labbé	4
Mlle Berthe Hébert	5

MOTS CROISÉS



Horizontal

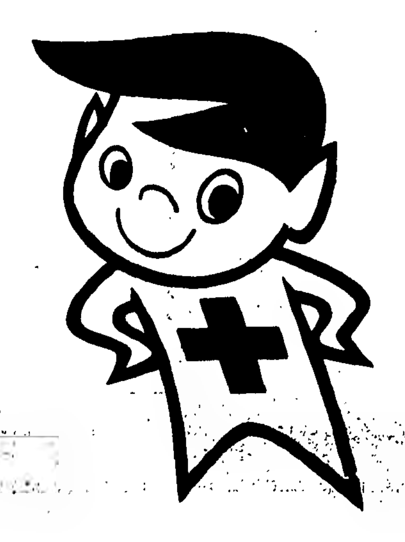
I - De Pont-à-Mousson.
2 - Prière mentale sous forme de méditation. - Symb. du radon.
3 - Thymus du veau. - Qui est dans l'opulence.
4 - Année. - Bière anglaise. - Rivière des Alpes du Nord.
5 - Petite tour. - Voyelles jumelles.
6 - Riv. du nord de la France. - Etat de celui qui est ivre.
7 - Term. d'inf. - Substance qui rend les peaux imputrescibles, pl. - Saint.
8 - Extrémité du corps. - Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants.
9 - Produire en envoyant au-dehors. - Exister.
10 - A Tempo. - Plante ligneuse vivant fixée aux murs.
11 - Espèce de nerprun d'Europe, toujours vert. - Adj. poss.
12 - Prénom masculin. - Table pour débiter la viande. - Note de musique.

Vertical

1 - Décision légale qui suspend provisoirement l'exécution de certaines obligations. - Altesse Royale.
2 - Lieu aménagé pour les hommes afin de leur permettre d'uriner. - Qui est du sexe masculin.
3 - Tamis . - Coutumes, usages. - Personne d'une puissance extraordinaire.
4 - Conj. - Os de certains poissons, pl. - Equerre.
5 - Seul, séparé des autres. - Espèce de singe d'Amérique du Sud.
6 - Tissu serré d'armure, dérivé de la toile. - Colère.
7 - Organisme des Nations Unies. - 56, en chiffres romains. - Air en mouvement.
8 - Nervure de pierre. - Roue à gorge.
9 - Marque le superlatif absolu. - Intenter une action en justice.
10 - Douze mois, pl. - Deplus, en outre.
11 - Arranger en tresses. - Conj.
12 - Gros nuage épais. - Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE





La Sécurité Familiale souhaite *Bonne Fête* à ses membres suivants

LUNDI, 13 septembre

Claude ANCTIL
Jean Côté
Joachim CARBONNEAU
Grande Prairie
M. l'Abbé Ed. CROTEAU
St-Paul
Mme Louise FOURNIER
Donnelly
Héliodore GENEREUX
St-Paul
Marius LABOSSIERE
Edmonton
Sr. Elsie STITSEN F.J.
Lewistown, Montana
Alphée TREMBLAY
Marie Reine

MARDI, 14 septembre

Richard ARCAND
Edmonton
Gilbert JOHNSON
Guy
Jacques NADEAU
Grande Prairie
Dr. Léon TROTTIER
St-Paul

MERCREDI, 15 septembre

Ghislain BISSON
St-Paul
Mlle Jeanne CANUEL
Edmonton
Adélard DUROCHER
Lac-La-Biche
André JOLY
St-Paul
Adélard MAGNAN
Edmonton
Gérard SOUCY
Beaumont
François PORTELANCE
Tangente
Guy Van BRABANT
St-Paul

JEUDI, 16 septembre

Mme Germaine CHAMPAGNE
St-Paul
Lucien DESBIENS
Marie Reine
Sr. Anna BAERT, F.J.
Beaumont
Sr. Germaine BOISVERT
Morinville
Marcel TRUDEAU
Girouxville

VENDREDI, 17 septembre

Gérard BERGERON
Edmonton
Mme Thérèse BUREAU
La Corey
Louis J. HEBERT
St-Vincent
Paul-Emile POMERLEAU
St-Paul
Raymond TETREAU
Vegreville

SAMEDI, 18 septembre

M. France BARIL
St-Thècle, P.Q.
Mme Marie B. BERNARD
Edmonton
Arthur CHAPDELAINE
St-Paul
Paul CHAUVET
Legal
Alberta LAPORTE
Bonnyville
Jean-Baptiste VACHON
St-Albert

DIMANCHE, 19 septembre

Laurent DION
Calgary
Maurice GAGNON
St-Isidore
Jean-Paul MARCHAND

Un Projet du Service Animation Social reçoit l'appuie de l'Office National du Film

M. Jean-Pierre Lamonde de l'Office National du Film est présentement à Falher pour collaborer avec l'animateur Daniel Creurer à un projet de Développement Communautaire dans la région de Rivière-la-Paix.

Le projet avait été conçu, préparé et présenté par le Service Animation Sociale, et l'Office National du Film a accepté d'y affecter des argents et du personnel d'ordre technique. M. Lamonde est accompagné de son épouse, Gisèle.

Le travail de dépannage se fera aux nouveaux bureaux du S.A.S. situés au Collège Notre-Dame de Falher.

Le Franco donnera bientôt de plus amples détails au sujet de ce projet et se promet de suivre de près les progrès du S.A.S.

La vie...

(suite de la page 6)

Pour la première fois dans l'histoire de la ville d'Edmonton, les échevins seront élus selon le système des Quartiers. La ville a été divisée en quatre quartiers et chacun élira trois échevins au Conseil de Ville. Ceci fait, que chaque électeur, au lieu de choisir douze échevins, n'en choisira que trois pour représenter des intérêts de son quartier.

Les membres de la Commission Scolaire, publique et séparée, seront élus à la grandeur de la ville - tout comme le maire.

Les gens de chacun des quatre quartiers de la ville auront tous représentation égale. La population des quartiers ne varie pas à plus de 2,000 personnes.

Je prévois que les électeurs trouveront cette élection beaucoup plus à leur goût - la liste des candidats sera de beaucoup plus courte - et ces derniers seront pour la plupart mieux connus par l'électeur.

L'Agriculture et l'Environnement...

(suite de la page 2)

accumulés dans l'eau libèrent des éléments nutritifs qui stimulent la croissance des plantes aquatiques. C'est dans les canaux d'irrigation que ce problème cause le plus d'ennuis.

Fort heureusement, de bonnes pratiques de gestion du sol permettent de prévenir l'érosion.

On a émis l'opinion que l'écoulement provenant des parcs à bestiaux est un élément de pollution potentielle. Mais ce n'est pas toujours le cas. Les études ont révélé que le sol et l'eau de fond situés immédiatement sous les parcs, ou à proximité, ont une teneur importante en phosphore et en azote. Mais ce n'est que rarement que ces éléments nutritifs pénètrent dans le sol à une distance dépassant 400 pieds. M. Milne attribue ce fait à l'adsorption du phosphore par les particules du sol et à la transformation des nitrates en composés azotés moins solubles.

Les parcs à bestiaux présentent un danger quand les liquides s'écoulent librement dans les cours d'eau, ce qui élève temporairement leurs teneurs en azote et en phosphore. Pour empêcher cela, il suffirait de détourner des cours d'eau l'écoulement des jus et d'en faciliter l'infiltration dans le sol. Durant l'hiver, on devrait utiliser une fosse de stockage jusqu'à ce que l'on puisse se débarrasser du liquide après le dégel du sol.

Le fumier des parcs à bestiaux peut être évacué et répandu dans les champs, sans risquer de contribuer ainsi à la pollution, nous dit M. Milne. A la suite des études effectuées, on a constaté que, même dans les champs ayant reçu des quantités importantes de fumier, l'accumulation d'éléments nutritifs dans le sol et les eaux souterraines est négligeable.



VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT ONZE

samedi

3h.00
LA GRANDE AVENTURE
3h.30
CENT MILLIONS DE JEUNES
4h.00
LAFOURMI ATOMIQUE
4h.30
LASSIE
5h.00
TOUR DE TERRE
5h.30
LES ANIMAUX CHEZ-EUX
6h.00
RUE DE L'ANSE
6h.30
LES AS DES QUILLES
7h.30
MON PAYS ET LE SIEN
8h.00
LES GRANDS FILMS
SOUS LE SIGNE DU
TAUREAU.
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
LE MONE
LE MONDE DE LA CARICATURE
11h.00
CINEMA

Adélaïde. Drame psychologique réalisé par Jean-Daniel Simon, avec Ingrid Thulin, Jean Sorel et Sylvie Fennec. A la mort de son mari, une jeune femme ne tarde pas à afficher sa liaison avec un jeune ingénieur. Sa fille s'éprend de ce dernier et devient, elle aussi, sa maitresse. La mère épouse l'ingénieur et s'empresse d'éloigner sa fille. Son mari et la jeune fille continuent pourtant de se rencontrer (Fr. 68).

dimanche

3h.00
LES VISAGES DE L'EGLISE
4h.00
DOSSIERS
4h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
5h.00
DOCUMENTAIRES CANADIENS
6h.00
LE FRANCOPHONISSIME
6h.30
QUELLE FAMILLE
7h.00
ZOOM EN LIBERTE
8h.00
LES BEAUX DIMANCHES

Vienne Show. Variétés. Visite touristique de Vienne, ponctuée de musique variée. Pilote: Senta Berger. Realisation: Heinz Liesemdhl.

10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
L'ENIGME DE JEANNE-D'ARC
11h.00
CINEMA

Le Désert rouge (Deserto rosso). Drame psychologique écrit et réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. La jeune femme d'un ingénieur souffre de névrose à la suite d'un accident où elle a failli perdre la vie. Elle songe à se distraire de ses angoisses en gérant un commerce (Franco-italien 1964).

lundi

3h.00
RESEAU SOLEIL
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
SOL ET GOBELET
5h.00
PERDU DANS L'ESPACE
6h.00
PENSEZ VITE
6h.30
JEAN ET GENS
6h.40
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
FORMAT 30
10h.00
LES TROIS AS
10h.30
PRISE UN
11h.00
CINEMA

Casablanca. Film historique réalisé par Georges Peclet, avec Gérard Landry, Jean Vilar et Paulette Andrieux. — Le 27 novembre 42, une bonne partie de la flotte française disparaissait dans la rade de Toulon, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Seules quelques unités purent s'échapper, dont un sous-marin, Le Casabianca, submersible de 1500 tonnes (Fr. 51).

mardi

3h.00
RESEAU SOLEIL
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
GRUJOT ET DELICAT
5h.00
DANIEL BOONE
6h.00
LES TROIS AS
6h.30
JEAN ET GENS
6h.40
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
MOI ET L'AUTRE
10h.00
AVEC ANDRE GUY
10h.30
L'HOMME ET SES INVENTIONS
11h.00
CINE-CLUB

Ivan le Terrible (Ivan Grozny). Film réalisé par Serge M. Eisenstein, avec Nicolai Tcherkassov, Ludmilla Tselikovskaïa, Serafina Birman, Piotr Kadochnikov, M. Nazvanov, A. Abrikosov, M. Jarov et V. Poudovkine. Le tsar Ivan entre en lutte avec les boyards et avec sa tante qui empoisonne la tsarine. Ivan se retire dans un couvent. Rappelé par le peuple moscovite, il entre en conflit avec deux amis, l'un passé dans l'armée polonaise, l'autre devenu métropolite et complice des boyards. Ils préparent son assassinat, mais c'est leur candidat, un tsarévitch faible d'esprit, qui tombe sous les coups. (Russe sous-titré, 1945 et 19[illegible]).

mercredi

3h.00
RESEAU SOLEIL
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
PICOLO
5h.00
WALT DISNEY
6h.00
PENSEZ VITE
6h.30
JEAN ET GENS
6h.40
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
FORMAT 30
10h.00
ARSENE LUPIN
11h.00
CINEMA CANADIEN

Les Voitures d'eau. Documentaire réalisé par Pierre Perrault. Centré sur l'importance de la navigation dans la vie de plusieurs habitants de l'Ile-aux-Coudres, le film prend pour protagoniste, Laurent Tremblay, capitaine d'une goélette de bois, dont les deux fils forment l'équipage. Au long de l'hiver, alors que les bateaux sont en cale sèche, les navigateurs construisent un canot et discutent du passé, du présent et de l'avenir. La navigation reprend mais subit un arrêt, à cause d'une grève des débardeurs, ce qui entraîne d'autres propos sur les conditions économiques et politiques (Canadien 1968).

jeudi

3h.00
RESEAU SOLEIL
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
LE PIRATE MABOULE
5h.00
BUG BUNNY
5h.30
UN ENFANT PARMI TANT
D'AUTRES
6h.00
LES TROIS AS
6h.30
JEAN ET GENS
6h.40
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES
10h.00
PRENEZ LE VOLANT
10h.30
CENT MILLE CHANSONS
11h.00
CINEMA

Pain, amour et fantaisie. Comédie villageoise, réalisée par Luigi Comencini, avec Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica et Maria Pia Casilio. Un brigadier de gendarmerie prend son nouveau poste dans un village de l'Italie du Sud. Il remarque aussitôt la sage-femme ainsi qu'une jeune paysanne. Mais celle-ci est amoureuse d'un carabinier. Cependant le jeune homme n'ose pas se déclarer, d'une part par timidité d'autre part parce que le règlement des Bersaglieri impose le déplacement de tout homme surpris à fréquenter une femme. (Italien 1953).

vendredi

3h.00
RESEAU SOLEIL
4h.00
Y
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
FANFRELUCHE
5h.00
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h.00
PENSEZ VITE
6h.30
JEAN ET GENS
6h.40
LE TELEJOURNAL
9h.30
7h.00
MEETA
9h.00
LE TELEJORURNAL
9h.30
FORMAT30
10h.00
MINI CHAUD
10h.30
MONSIEUR TANG
11h.00
CINEMA

L'Eternel Retour. Adaptation de la légende de Tristan et Yseult, par Jean Cocteau, et réalisée par Jean Delannoy, avec Jean Marais, Madeleine Sologne et Junie Astor. Un philtre d'amour lie à jamais et malgré eux Patrice et Nathalie. Tout s'acharne à les séparer (Fr. 43).

Ce tour de caméras sur le dernier "Zoom en liberté" vous laissera un bon souvenir et un brin de mélancolie



Le Coeur d'une génération

C'est avec plaisir que nous retrouverons les sympathiques animateurs de **Zoom en liberté,** Michel Louvain et Michèle Richard, ainsi que l'atmosphère si agréable de cette série estivale, à la télévision française de Radio-Canada le dimanche 29 août à 19 h 30. Enregistré à Terre des hommes les 19 et 20 juillet, ce spectacle en couleur, dernier des séries **Zoom,** a été réalisé par Pierre Desjardins. Il se déroule à un rythme qui plaira d'emblée à tous les jeunes et qui rajeunira leurs aînés. Le programme comprend, outre les éléments chorégraphiques qui donnent tant de mouvement à l'ensemble, plusieurs vedettes de la chanson, qui interpréteront de grands succès. Nous reverrons avec joie Les Sinclair, le **Coeur d'une génération** et le groupe Chapados-Cousineau-Dufresne, trois artistes excellents qui ont des admirateurs partout au Québec.

Les animateurs présenteront d'abord Les Sinclair dans une interprétation de *Ra-ta-ta.* Puis, sur une musique du film *7 fois par jour,* de Denis Héroux, Michel Louvain présentera Diane Dufresne, qui chantera *J'ai besoin de ton amour.* Michèle Richard présentera ensuite Le Coeur d'une génération qui interprétera *Ton amour.* Le reste du programme se présente ainsi:



Le Coeur d'une génération: *Entre lune et soleil*
Michèle Richard et Michel Louvain: *Ma chérie amour*

Après l'interprétation de cette chanson, les deux animateurs font leurs adieux au public en tant que vedettes de **Zoom en liberté.** Et le groupe Chapados-Cousineau-Dufresne termine l'émission en chantant *Je suis libre.*

Regardez la dernière émission de **Zoom en liberté** le dimanche **12 septembre** 19 h 00 à la chaîne française de Radio-Canada.



DÉCÈS



M Robert Croteau

Nous apprenons cette semaine le décès de M. Robert Croteau survenu à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, Yvonne; son fils Paul d'Edmonton, ses filles: Mme Lor-Pauline Grant d'Edmonton et Mme Madeleine Repski de Vegreville; ainsi que 14 petits-enfants.

Les prières pour le repos de son âme ont eu lieu en l'église St-Joachim jeudi à 8h.00 et les funérailles au même endroit le vendredi matin à 10h.00.

Les porteurs étaient des frères Chevaliers du Conseil La-Verendrye des Chevaliers de Colomb, MM. Joseph Nadeau, Jean Louis Barbeau, Léo Ayotte, Joseph Latour, Maurice Magnan et Dominique Coulombe.

Etant donné que M. Croteau était membre du 4ème degré les porteurs d'honneurs étaient Sieurs Lionel Mageau, fidèle navigateur, Phillippe Villeneuve, Grand Chevalier du Conseil La Verendrye, Arthur DeRocquigny, Alexandre Breton, Achille Dubord et Kasper Halwa.

Le Franco tient à exprimer ses plus sincères sympathies aux membres de la famille.

Les Chantamis

Edmonton

Chorale mixte "adulte"

Reprise des répétitions

Mardi le 28 septembre, à 8h. p.m. au St-Mary's High School 7055 - 99ème rue, Edmonton. Une cordiale bienvenue aux anciens membres et à toutes personnes de 18 à 40 ans désireuses de faire du chant chorale.

Une connaissance musicale est préférable.



Cartes d'affaires professionnelles

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.: Léo Ayotte - J.O. Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 Rés. 455-1883	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 101 - 102e rue - Tél. 422-6927	CHANT Préparation des élèves aux examens du conservatoire Royal de Toronto et du Festival de Musique de l'Alberta. ELISE DERY (ARCT) - (RMT) SOLISTE ET PROFESSEUR Studio: 11309 - 125e rue 454-5733	DR J.-P. MOREAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) DR R.M. GLASGOW CHIRURGIE Orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand, Bur. 488-5235 - Rés. 482-6666	DR L. GIROUX DR F. D. CONROY DR H. RAMAGE Spécialistes en urologie 1162 Edifice Professional Tél. 429-7561
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE 10343 ave. Jasper, Edmonton Bur. 422-2342	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-3017 12420 - 102e ave., Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE BILINGUE 307, Immeuble McLeod, Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 488-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 10803 - 128 rue, Edmonton 40 Tél. 455-0796	H. MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 1906 Assurances de toutes sortes #206, 10534 - 124e rue Rés. 482-3095 Bur. 482-6377	DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	DR R.J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
LE CENTRE NORMAND DE L'EDUCATION GLOBALE Spécialités: lecture, orthographe bilingue, anglais. 208 - 10160 - 102e rue, Edmonton - Tél. 429-2481	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C.P. 14 Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 Edifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue, Edmonton	DR L.A. ARES, B.A., D.C. CHIROPRATICIEN 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - Rés. 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S.(c) Spécialiste en maternité, maladies de femmes 202 Academy Place, 11520 - 100e avenue, Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre # 302 Tél. 439-3797	ESPACE A LOUER

AU MASCULIN

Etude sur les pneus - hiver 1971

Bien que les pneus à crampons, les chaînes à pneus et le sable sur la glace apportent une aide efficace au conducteur lorsque la température est voisine du point de congélation, ils ne donnent pas plus de protection que les pneus routiers ordinaires lorsque le mercure approche de zéro Farenheit.

Voilà l'une des conclusions principales qui se dégagent du rapport intitulé Etude sur les pneus - hiver 1971, que le Conseil canadien de la sécurité a rendu public aujourd'hui.

"Le Conseil est d'avis que cette étude a apporté des renseignements nouveaux et très utiles sur les techniques de conduite en hiver, a déclaré M. J. C. Thackray, président du CCS. Elle démontre de façon probante que rien ne saurait remplacer la prudence et l'adresse du conducteur dans les conditions difficiles auxquelles nous devons faire face en hiver."

Sur la glace vive et sur la sablée, à des températures s'échelonnant du point de congélation à 5 degrés sous zéro, on a mesuré les distances d'arrêt ainsi que la tenue de route au cours des changements de voie, de véhicules munis de pneus routiers ordinaires, de pneus d'hiver, de pneus d'hiver à crampons et de chaînes à pneus. On a effectué également, sur la glace vive et sur la neige fermement tassée, des essais concernant la traction au démarrage.

La présence de sable sur la glace réduit, de façon significative, la distance d'arrêt des voitures, quels qu'aient été les pneus ou les accessoires utilisés. Mais la friction due au sable devient insignifiante quand une baisse de la température (à 10 degrés Farenheit) rend la glace plus dure.

Sur la glace vive, à des températures approchant du point de congélation, des chaînes à pneus et des pneus d'hiver à crampons aux quatre roues ont apporté la réduction la plus significative dans les distances d'arrêt, en comparaison de pneus routiers ordinaires ou de pneus d'hiver. Mais cette amélioration disparaissait à mesure que la température approchait de zéro.

En comparaison de pneus routiers ordinaires, les pneus d'hiver n'ont pas réduit la distance d'arrêt sur la glace vive. On a même constaté que, à des températures voisines du point de congelation, les véhicules munis de quatre pneus d'hiver mettaient plus de temps à s'arrêter que ceux qui étaient munis de pneus ordinaires.

Les essais concernant la tenue de route dans les changements de voie ont démontré que, sur la glace vive, à une température voisine du point de congélation, des voitures munies de quatre pneus d'hiver à crampons peuvent exécuter des changements de voie à des vitesses plus élevées (d'environ 50%) que des voitures munies de pneus routiers ordinaires ou de pneus d'hiver sans crampons. Ces essais ont été effectués à deux vitesses différentes, toutes deux relativement basses.

Cette fois encore, les avantages ont disparu à des températures voisines de zéro. Des pneus à crampons posés aux roues arrière seulement n'ont apporté aucune amélioration. A des températures voisines de zéro, ils ont même été moins efficaces que des pneus routiers ordinaires.

Au cours des essais concernant la traction au démarrage sur la glace vive, on a constaté que les chaînes à pneus avaient le plus de prise, et que des pneus à crampons posés aux roues arrière seulement venaient en second. Des pneus à crampons posés aux quatre roues avaient un peu moins de traction.

Au cours des essais effectués sur la neige si fermement tassée que les pneus n'y laissaient aucune empreinte, on a constaté que, en comparaison de pneus routiers ordinaires, les pneus d'hiver n'apportaient aucune amélioration de la traction au démarrage. Ce sont les chaînes à pneus qui ont le plus d'effet. Sur cette surface, les pneus d'hiver à crampons n'ont offert aucun avantage sur les mêmes pneus dépourvus de crampons.

Le Conseil canadien de la sécurité a entrepris cette étude avec la collaboration du Ministère fédéral des Transports, du Ministère des Transports et Communications d'Ontario et du Ministère de la Voirie du Québec. Les essais ont été réalisés par la firme Damas and Smith Limited, Ingénieurs-conseils, sur le Lac Timiskaming, à 300 milles au nord de Toronto.







Bien-Etre Social

(suite de la page 2)

ler ministériel en administration hospitalière au niveau de l'assurance médicale. Il a travaillé au sein de plusieurs organismes nationaux et internationaux et a participé à l'élaboration du Régime de pensions du Canada.

M. Splane est natif de Calgary et était directeur général de l'Assistance sociale lors de sa nomination. Ancien pilote de l'A.R.C., il est diplômé de l'Université McMaster et a fait sa thèse en histoire moderne et en service social à l'Université de Toronto et l'Ecole d'économie de Londres. M. Splane est entré au service du Ministère en 1952, à titre d'économiste, et devint plus tard chef de cabinet du sous-ministre fédéral du Bien-être social et directeur de l'Assistance-chômage.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "REMPLACEMENT DU DECHARGEOIR D'EGOUT, C.F.B. EDIFICE DES OPERATIONS, INUVIK, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 23 SEPTEMBRE, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

Edifice Oliver, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et le Ministère des Travaux Publics du Bureau Canadien à Inuvik, T.N.O. et ils peuvent être examinés aux Bureaux du Ministère à HAY RIVER FT. SMITH et YELLOWKNIFE, T.N.O.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-807

Nouvelle programmation à CHFA

LUNDI AU VENDREDI

- de 6.30 a.m. à 8.30 p.m.

6.30 a.m.	OUVERTURE
6.31	TEMOIGNAGE (TAPE)
6.34	METRO MATIN
7.00	LE MONDE CE MATIN
7.14	METEO
7.15	METRO MATIN
7.30	MANCHETTES ET SPORT
7.33	METRO MATIN
8.00	RADIO JOURNAL
8.10	SPORTS
8.15	METRO MATIN
8.30	MANCHETTES ET SPORTS
9.00	RADIO JOURNAL
9.05	F COMME FEMME
9.30	SUTDIO 11
11.30	F COMME FEMME (2e partie)
12.00 à 12.30 p.m.	DOUZE-A-LA-UNE

Bloc comprenant

12.00 - 12.17	LE MONDE MAINTENANT
12.17 - 12.30	NOUVELLES OUEST
12.30 - 1.00	QUESTIONS D'AUJOURD'HUI
1.00 - 3.00	LE TEMPS DE VIVRE
3.00 - 4.00	LE RANCH DU PERE ZEBE
4.00 - 4.20	DE TOUS LES POINTS DU MONDE
4.20 - 4.25	SPORTS
4.25 - 4.30	SPORTS
4.30 - 5.30	SALUT LES COPAINS
5.30 - 5.50	D'UN SOLEIL A L'AUTRE
5.50 - 6.00	LANGUAGE DE MON PAYS
6.00 - 6.30	FARANDOLE
6.30 - 6.45	CHAPELET
6.45 - 7.00	CLASSIQUES EN 15
7.00 - 7.30	JAZZ ET POESIE LIBRE
7.30 - 8.00	FARANDOLE
8.00 - 8.10	LE MONDE CE SOIR
8.10 - 8.20	AU RYTHME DU MONDE
8.20 - 8.30	LES MENSONGES D'ULYSSE

LUNDI SOIR

8.30 - 9.00	PROGR. UKRAINIEN
9.00 - 10.00	PROGR. UKRAINIEN
10.00 - minuit	PAR QUATRE CHEMINS

MARDI SOIR

8.30 - 9.00	PROGR. ITALIEN
9.00 - 9.30	PROGR. HOLLANDAIS
9.30 - 10.00	FARANDOLE
10.00 - minuit	PAR QUATRE CHEMINS

MERCREDI SOIR

8.30 - 9.00	FARANDOLE
9.00 - 10.00	GENERATION
10.00 - minuit	PAR QUATRE CHEMINS

JEUDI SOIR

8.30 - 9.00	PROGR. ITALIEN
9.00 - 10.00	GENERATION
10.00 - minuit	PAR QUATRE CHEMINS

VENDREDI SOIR

8.30 - 9.00	ENTRETIENS
9.00 - 10.30	PROGR. ALLEMAND
10.30 - 11.00	FARANDOLE
11.00 - minuit	GENERATION

SAMEDI

7.00 - 9.30 a.m.	BON WEEK-END
9.30 - 10.00	TANTE LUCILLE
10.00 - 10.15	LE TEMPS DES PETITS
10.15 - 10.30	BON WEEK-END
10.30 - 11.00	MILLE ET UNE NOTES
11.00 - 12.00	AFFAIRES PUBLIQUES
12.00 - 12.10 p.m.	RADIO JOURNAL
12.10 - 12.15	CHOIX DU MAQUIGNON
12.15 - 12.30	BON WEEK-END
12.30 - 1.00	LA SCIENCE ET VOUS
1.00 - 2.30	BON WEEK-END
2.30 - 3.30	CHRONIQUE DU DISQUE
3.30 - 4.00	LE MONDE PARLE AU CANADA
4.00 - 4.10	NOUVELLES
4.10 - 5.00	LA BOURSE OU LA VIE
5.00 - 6.00	JAZZ VARIETES
6.00 - 6.30	BON WEEK-END
6.30 - 6.45	CHAPELET
6.45 - 7.00	VARIETES
7.00 - 8.00	AU TEMPS DU 78
8.00 - 11.30	OPERA
11.30 - minuit	MINI-CONCERT

DIMANCHE

7.00 - 7.30 p.m.	A LA SOURCE DU MATIN
7.30 - 7.45	LA FOI VIVIFIANTE
7.45 - 8.15	PROGRAMME EN CRI
8.15 - 8.30	LE CHANT JOYEUX
8.30 - 9.00	A LA SOURCE DU MATIN
9.00 - 11.00	PROGR. ITALIEN
11.00 - 12.00	MESSE DOMINICALE
12.00 - 12.15 p.m.	NOUVELLES ET SPORTS
12.15 - 1.00	DIALOGUE
1.00 - 2.00	TEL QUEL
2.00 - 3.00	TABLEAU D'OPERA
3.00 - 3.10	RADIO JOURNAL
3.10 - 4.00	TEMPS LIBRE
4.00 - 5.00	GENERATION
5.00 - 5.03	RADIO JOURNAL
5.03 - 9.00	CABARET DU SOIR OU HOCKEY
9.00 - 10.00	FATHER JUSTIN ROSARY
10.00 - 10.30	PROGR. UKRAINIEN
10.30 - 12.00	GRANDS CONCERTS

Emissions à surveiller

De 9.30 à 11.30 le matin
STUDIO-11
avec Lise Payette et Guy Provost

De 1.00 à 3.00 l'après-midi
LE TEMPS DE VIVRE
120 minutes de musique d'atmosphère

De 5.30 à 5.50 l'après-midi
D'UN SOLEIL A L'AUTRE
C'est une CHRONIQUE-AGRICOLE

NOUVELLES - SUPER-BULLETINS
7.00 - 7.15 a.m.
8.00 - 8.15 a.m.
12.00 - 12.30 p.m.
4.00 - 4.30 p.m.
8.00 - 8.20 p.m.

OPERA
Samedi-soir
De 8.00 à 11.30 p.m.
DU METROPOLITAN DE NEW-YORK

Le dimanche à 5.03 à 9.00 p.m.
le cabaret du soir ou LE HOCKEY



Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.